



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA SCP

- Pratique, politique et prise de décisions fondées sur des preuves.
- Respecter notre mission organisationnelle en toutes choses : soutenir et promouvoir le développement de la discipline et de la profession, ainsi que sa contribution à la population et à la société dans lesquelles nous vivons et travaillons.
- Offrir de la valeur aux membres et aux affiliés.
- Le respect, l'intégrité, la diversité et l'inclusion guident toutes nos activités.
- Incarner les principes du Code canadien de déontologie de la SCP dans tout ce que nous faisons.
- Collaborer de manière significative et constructive avec les partenaires et les interve de la SCP et de la psychologie.



PRINCIPES DIRECTEURS DE LA SCP

- Un **engagement à utiliser les meilleures pratiques** dans la gouvernance et la gestion de l'association (gestion financière prudente, gouvernance et surveillance du conseil d'administration, gestion du personnel et des ressources).
- **Efficacité organisationnelle.** Nos objectifs stratégiques correspondent et répondent aux besoins et aux points de vue de nos membres et de nos intervenants. Nous alignons les activités sur les objectifs stratégiques. Nous équilibrons la nécessité de maintenir la continuité des politiques et de la programmation avec la nécessité de réagir aux changements de l'environnement et du contexte de l'organisation. Nous joignons le geste à la parole lorsqu'il s'agit de respect et de collaboration entre le conseil d'administration, la direction, le personnel, les membres, les affiliés, les partenaires et les intervenants.
- **Faire office de communauté professionnelle pour la psychologie au Canada.** Nous pouvons faire cela en jouant le rôle de rassembleur et en soutenant les réseaux et la communication entre scientifiques, praticiens et éducateurs du domaine de la psychologie.
- **Avoir une opinion, prêter sa voix, apporter des changements pour le mieux.** Nous faisons appel aux membres et à leur expertise pour contribuer aux politiques publiques.
- **Voir, entendre et prendre en compte les perspectives diverses** des membres, des affiliés, des partenaires et des intervenants lorsqu'il s'agit d'aborder des questions, des problèmes, des politiques et des initiatives auxquels est confrontée la psychologie ou l'organisation.

